

Vérification obligatoire des antécédents judiciaires

C'est la 1^{re} fois

que vous faites un stage au Centre de services scolaire :

De l'Estuaire

ÉTAPE 1

Vous devez fournir **un** document relatif à la vérification des antécédents judiciaires **AVANT** le début du stage.

Document 1 : Le stagiaire doit se procurer le formulaire DÉCLARATION RELATIVE AUX ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES, **le remplir, le dater et le signer**. Ce formulaire est disponible en ligne : <http://www.uqac.ca/stages-ens/wp-content/uploads/2016/01/Formu-ant%C3%A9-judi-CSS-ESTUAIRE.pdf>

ÉTAPE 2

Le stagiaire doit ensuite envoyer **le document** au service des ressources humaines du Centre de services scolaire où il fera son stage:

Du Fer :

Par courriel : julie.campagna@csestuaire.qc.ca

En personne: à la réception du centre administratif, 620, rue Jalbert, Baie-Comeau

Pour rejoindre la responsable du dossier au Centre de services : 418-589-0806 poste 4845

